



Propos dans une thèse d'étude

Par Lalou

Bonjour,

Lors de ma rédaction de thèse de fin d'étude, j'ai argumenté mes propos en rapportant dans mon travail les témoignages de plusieurs personnes que j'avais interrogée. J'ai cité leurs noms et prénoms dans mon travail mais sans aucunes autres informations. Mais le problème c'est que je ne leur ai pas demandé leur consentement pour que leurs noms soit cité dans mon écrit. Est-ce que je peux encourir quelque chose de leur part si ça venait à se savoir? Car ça me mettrait mal vis-à-vis d'eux et pourrait gravement pénaliser mon travail et ma réussite d'étude

Merci d'avance pour vos réponses